

Comptes rendus

Lexicologie

Nina Catach (dir.) : *Dictionnaire historique de l'orthographe française*. Larousse, Paris, 1995. 1327 p., dont articles 1097 p., §§ de synthèse 89 p., listes de mots 39 p., Index 101 p.; + *Introduction* 14 p., *Explications* etc. 12 p., *Bibliographie* 7 p.

Ce dictionnaire, résultat de plusieurs années de travail d'un groupe dans le cadre du CNRS-HESO (Histoire et structure des orthographe et des systèmes d'écriture), sous la direction de Nina Catach, est une pure merveille pour tous ceux qui s'intéressent à la langue française, à son histoire, et a fortiori pour ceux qui travaillent dans ce domaine. Nina Catach elle-même et les membres de son équipe de chercheurs nous avaient déjà donné de nombreuses études intéressantes sur l'orthographe française; nous avons ici une synthèse magistrale de ces travaux dans un gros volume, qui concentre dans ses pages une information très riche.

Dans son *Introduction*, Nina Catach – qui a consacré personnellement plus de trente années à ce dictionnaire – donne d'abord une explication succincte du système de l'orthographe et de son histoire, avant de présenter les dictionnaires qui ont servi de sources pour la recherche. Il s'agit, en dehors des huit éditions du dictionnaire de l'Académie parues de 1698 à 1935, du *Dictionnaire Francoislain* de Robert Estienne (2^e éd. 1549), du même ouvrage revu par J. Thierry (1564) et du *Thresor de la Langue Francoyse* de J. Nicot (1606), ainsi que de six « dictionnaires témoins », entre autres ceux de Richelet (1680), de Littré (1873-1883) et de Darmesteter et Hatzfeld (1889-1901); en plus, les auteurs se sont servis de grammaires des différentes époques, de dictionnaires étymologiques, d'ancien français et de prononciation, et de dictionnaires généraux de notre époque (Larousse, TLF, Robert). Nina Catach présente la structure du dictionnaire, et elle discute les difficultés concernant le mot, dont le phénomène de la variation graphique, qui soulève des problèmes épineux de recherche et de présentation. Elle présente en plus la structure des articles, qui comprend la variation des formes à travers les époques des dictionnaires sources, le genre et nombre de chaque attestation, des indications de sens, d'étymologie et de prononciation; enfin, éventuellement, des remarques sur les homophones et homographes. Elle finit par une discussion des choix théoriques et méthodologiques pour ce « dictionnaire explicatif et combinatoire ».

Viennent ensuite des listes des symboles de transcription et de renvois, des conventions graphiques, des abréviations et du système de renvois (avec le nombre de renvois par types) et enfin des résultats numériques (nombres d'enregistrements et de modifications); cette partie est très utile et intéressante pour l'utilisateur du dictionnaire.

On arrive maintenant au cœur de l'ouvrage : le dictionnaire proprement dit, avec ses presque 18 000 entrées. Ce nombre a été déterminé par le vocabulaire contenu dans la première édition de l'*Académie*, ce qui représente le vieux fonds de mots français et forme une base pour l'étude de leur variation à travers les époques. Les articles du dictionnaire fourmillent de renseignements pertinents – ils sont une mine pour le chercheur et le pédagogue. Il est naturellement impossible de présenter tous les articles, je me contenterai donc de quelques illustrations typiques.

Commençons par un exemple qui a été beaucoup cité dans les discussions qui ont suivi les *Rectifications* de décembre 1990 : le mot *nénuphar*. Nous apprenons que la « nouvelle » orthographe rectifiée de ce mot, *nénufar*, était en fait l'orthographe recommandée par l'Académie ... jusqu'en 1935 ! (*nénufar* sans accent aigu dans les éditions de 1694 et 1718, l'accent n'ayant été introduit qu'avec la troisième édition de 1740). Le mot a été emprunté au XIII^e siècle au latin médiéval *nenufar*, qui à son tour vient de l'arabe *nainūfar* (*nīnūfar*, *nīlūfar*), qui signifiait en ancien égyptien « lotus »; le *ph* n'est donc pas étymologique, mais a été introduit par rapprochement mythologique avec *numphaia* « fleur des nymphes » (*nymphéa*). Pour *ffph*, on est renvoyé à *phlegmon* et à *fantôme*. – Sous l'entrée *phlegmon*, nous apprenons qu'il y a eu « une longue concurrence entre la graphie simplifiée en *f* et la graphie étymologique en *ph*, qui servait à noter en latin, puis en français, le *phi* grec, c'est-à-dire *p* aspiré en grec ancien (*f* en grec moderne) ». La graphie étymologique a gagné pour le terme médical, tandis que la graphie simplifiée l'a emporté dans les mots usuels *flegme* et *flegmatique*, pourtant de même racine, et qui ont connu aussi la graphie en *ph*. Un bel exemple de l'inconséquence qui régit dans l'application du facteur étymologique de l'orthographe ! – Sous l'entrée *fantôme*, nous apprenons que ce mot, écrit d'abord *fantosme*, vient par le latin du grec *phantasma*. Dans ce type de mots, « il y a eu, dès le latin, une longue hésitation entre la graphie en *f* [...] et la graphie étymologique *ph* ». D'ailleurs, le mot *fantasme*, à l'origine un simple doublet de *fantosme*, réapparaît en 1935 sous la forme *phantasme* comme terme de médecine et de psychanalyse. Dans l'article nous sommes renvoyés aux *Paragraphes de synthèse* à la fin du volume, où les principaux types de modifications sont étudiées plus en détail, plus précisément au § 106 sur *ph*, qui entre dans la partie F sur les lettres grecques. On nous y explique entre autres que l'Académie a amorcé la simplification de *ph* en *f* dans les mots d'origine grecque, ainsi que pour les « fausses » lettres grecques, politique mise en cause par la suite, à partir de l'édition de 1835, « d'où de nombreuses contradictions », comme l'illustrent justement les exemples mentionnés ci-dessus.

Un autre exemple, celui-là aussi discuté après les *Rectifications* : le mot *abîme*. Nous avons dans ce mot deux problèmes réunis : le problème de *i/y* et celui de *i/i*. L'étymologie nous renvoie au latin *abyssus*, du grec *abussos*. Au cours de l'histoire, nous rencontrons les formes *abysme*, *abisme*, *abyrne* et enfin *abime* à partir de 1798

et 1835; en plus, le genre du mot était variable jusqu'au XVII^e siècle. Le *y* était utilisé comme variante plus lisible de *i*, surtout dans les mots venus du grec par le latin, pour transcrire le *upsilon*. Cette graphie, comme le *ph* traité ci-dessus, a subi une « francisation », et dans beaucoup de mots, on a remplacé par la suite le *y* par *i*. Dans d'autres mots on a gardé le *y*, comme dans *style*, auquel le dictionnaire nous renvoie; ce mot vient du latin *stilus* « poinçon pour écrire », avec la variante graphique *stylus*, qui a été rapprochée par une fausse étymologie du grec *stulos* « colonne »; la forme graphique de ce mot a hésité entre *style* et *stile* jusqu'en 1740. Curieusement, dans ces deux cas, on a gardé un *y* non-étymologique, tandis qu'on a changé un *y* étymologique en *i*, et ils ne sont pas les seuls exemples d'un manque de conséquence. Le § 108 de synthèse traite du *y* en détail. – Quant à l'autre problème, le *î*, l'accent circonflexe remplace normalement un *s* muet (on écrivait jusqu'en 1740 *abisme* ou *abysme*), et note la durée longue de la voyelle; *î* est gardé dans les dérivés comme *abîmer*, malgré son *i* court depuis longtemps dans la syllabe inaccentuée; de nos jours, le *î* de *abîme* aussi s'est abrégé, et on a donc proposé la graphie *abime* sans circonflexe dans les *Rectifications* de 1990, ce qui a soulevé un très vif débat, rarement très objectif. Pour le problème général de l'accent circonflexe remplaçant un *s* muet, le dictionnaire nous renvoie à *bât*, jusqu'en 1740 *bast*, du latin populaire *bastum*, de **bastare* « porter »; le problème est traité en général dans le paragraphe de synthèse § 49, dans lequel on peut lire une explication très détaillée. Comme on le sait, le *â* de *bât* ne note plus, comme à l'origine, une voyelle longue, et le timbre « fermé » traditionnel du mot a, en plus, pratiquement disparu de nos jours. La graphie *bât*, de phonogrammique, est devenue distinctive (phénomène traité dans le § 133), séparant pour l'œil ce mot avec sa forme homophone *bat* du verbe *battre*. Comme le mentionne le § 49, la distinction à la fois phonogrammique et distinctive persiste dans des exemples comme *côte* / *cote*.

J'espère que ces deux exemples auront suffi à montrer la richesse des détails des articles du dictionnaire, qui, avec les renvois à d'autres articles et aux paragraphes de synthèse, permettent une promenade vraiment fascinante dans l'histoire orthographique des mots français.

Les articles de synthèse, placés en fin de volume, et que j'ai mentionnés déjà plusieurs fois au cours de mon exposé, sont un véritable traité des types de modifications, qui représentent un supplément indispensable au corps du dictionnaire. Les articles, regroupés en douze parties, traitent chacune d'un type de modifications. J'ai déjà mentionné les lettres grecques, les accents et les distinctions graphiques des homophones; parmi les autres types, mentionnons les voyelles (par exemple *oi/ai* et *an/en*), les consonnes doubles, les mots composés.

Après les paragraphes de synthèse, nous trouvons une liste des mots par types de modifications, et à la fin un index très détaillé de mots et formes cités dans les articles – instruments extrêmement utiles pour l'utilisateur à la recherche d'un phénomène précis.

Pour conclure, je voudrais recommander vivement cet ouvrage à tous ceux qui ont besoin ou envie de partir à la recherche de l'histoire de la forme des mots français. C'est vraiment une chance d'avoir un tel dictionnaire, d'une telle érudition, et en

plus à un prix tout à fait raisonnable. On se rend compte combien cet ouvrage nous manquait.

Ole Kongsdal Jensen
Université de Copenhague

Igor A. Mel'čuk, André Clas, Alain Polguère : *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Editions Duculot, Louvain-la-Neuve, 1995. 256 p.

Repenser, de a jusqu'à z, la conception générale du dictionnaire de langue et, à cet effet, (re)formuler tous les critères de sélection, tous les procédés d'explication et tous les barèmes de contrôle – rien de moins! –, telle est la tâche, aussi écrasante que pertinente, que se sont imposée les trois auteurs. Approche éminemment théorique, certes, mais solidement ancrée dans une expérience pratique, dans ce sens que cet ouvrage constitue en quelque sorte la prise de conscience lexicologique d'un travail lexicographique en cours, à savoir Mel'čuk et al.: *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain* (désormais : DEC), dont sont parus les trois premiers tomes (Montreal, 1984, 1988, 1992).

Comme l'indiquent les termes-clefs de l'un et l'autre titre, il s'agit de fournir à chaque *entrée* (ici, chaque *lexie* constitue une entrée à part) une explication sémantique complète et rigoureusement univoque et de montrer toutes les combinaisons (choix de prépositions, compléments obligatoires ou facultatifs) que permet la lexie. D'aucuns diraient peut-être que les *Robert*, *Larousse*, *Hachette* et autres dictionnaires consacrés ne font pas autre chose, mais tout usager de ces éminents prédécesseurs a pu constater maintes fois que les procédés explicatifs varient souvent d'un collaborateur à l'autre, voire selon l'inspiration du moment. La clarté, dans ces conditions, est surtout accessible pour qui *savait déjà!* – Je renvoie à ce propos à la magistrale étude de Michaela Heinz (qui aurait bien mérité une place dans la bibliographie) : *Les locutions figurées dans le «Petit Robert». Description critique de leur traitement et propositions de normalisation*, Tübingen, 1993 – démonstration implacable du manque de cohérence et de coordination dans ce dictionnaire par ailleurs tout à fait recommandable (cf. compte rendu dans *Revue Romane* 30,1).

Le propos de cette *Introduction à la lexicologie ...* est ainsi la présentation exhaustive et raisonnée du travail lexicographique, depuis la répartition des tâches entre collaborateurs et jusqu'à la rédaction finale, en passant par la constitution des lexies, à l'intérieur d'un champ sémantique donné. Voici un bref aperçu de cette élaboration dans ses très grandes lignes.

D'abord, innovation capitale, la répartition des tâches se fait *par champs sémantiques*, et non par lettres (p. 178). Que tout usager tant soit peu éprouvé apprécie bien l'impact de cette nouvelle mesure : plutôt que de confier la lettre A à Pierre et la lettre V à Marie (quitte à accepter les inévitables défaillances de coordination), on confie à l'un des deux le champ sémantique *achat-vente*, champ tout provisoire qui sera mieux délimité en cours d'élaboration. Par ce procédé, on réserve à ces deux termes, qui, de toute façon, se définissent l'un par l'autre, un traitement en tous points comparable, de même que la coordination de la sélection et des explications,